

Communiqué des acteurs musulmans du Halal

Norme AFNOR "Halal"

Dépourvue de toute compétence ou légitimité religieuse, l'AFNOR a agi en contradiction avec les principes républicains et les règles du système normatif français, afin de s'octroyer quelques privilèges du marché halal.

Les signataires du présent communiqué, dénoncent l'ingérence dans le culte musulman dont fait preuve l'AFNOR, et ses manquements aux règles d'impartialité et de transparence qui fondent le travail normatif.

Nous appelons l'AFNOR à retirer sa norme dite halal, qui était rédigée dans le cadre d'une commission créée en novembre 2016, sans les musulmans et sans le recueil du consensus requis, des acteurs musulmans (représentants du culte, organismes de certification et associations de consommateurs et fabricants) qui rappellent leur opposition ferme au travail normatif du halal par un organisme séculier tel que l'AFNOR, en France, ou le CEN, en Europe.

Nous rappelons que la consommation de nourriture halal est un acte d'adoration pour le consommateur musulman qui doit, au-delà des enjeux économiques, lui aussi être respecté dans ses convictions religieuses, ce que ne fait pas aujourd'hui l'AFNOR

Le 21 septembre 2017

Signataires :

